

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 10 avril 2013

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3809-2012 (Cause tarifaire 2012-2013 de Gaz Métro).

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) – Planification d'audience en Phase 2B (cause tarifaire 2012-2013 de Gaz Métro).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* en Phase 2B du présent dossier (cause tarifaire 2012-2013 de Gaz Métro) :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Monsieur Jacques Fontaine présentera son rapport (C-SÉ-AQLPA-0032, SÉ-AQLPA-5 Doc. 1) et sa réponse à la demande de renseignement de Gaz Métro (C-SÉ-AQLPA-0034, SÉ-AQLPA-5 Doc. 2). Durée prévue : 20 minutes.
- **Contre-interrogatoire de Gaz Métro** : Durée prévue de 45 minutes répartie entre les divers panels de Gaz Métro, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale. *Nous inviterons notamment Monsieur Vincent Pouliot à reconnaître les documents C-SÉ-AQLPA-0036, 0037, 0038, 0040 et 0041 et à apporter avec lui (en version caviardée si requis) les documents décrits aux points 5 et 6 du procès-verbal du 27 septembre 2012 du Comité de gestion du FEE.*
- **Contre-interrogatoire des intervenants** : Entre 5 et 15 minutes par intervenant, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- **Argumentation** : Plaidoirie orale (avec support écrit). Durée prévue de 45 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.